



## **Assemblée Générale du 22 juin 2018**

L'Assemblée Générale de la Compagnie d'Arc de Vert Saint Denis /Cesson s'est tenue le 22 juin 2018 dans la salle de réunion de la maison des sports, 5 rue Aimé Césaire à Vert St Denis.

### **Ordre du jour :**

- 1 : Rapport moral
- 2 : Départ/arrivées membres du CA
- 3 : Rapport financier et cotisations
- 4 : Initiation /Perfectionnement
- 5 : Compétitions
- 6 : Equipements/Horaires
- 7 : Votes
- 8 : Perspectives
- 9 : Points divers
- 10 : Remise des récompenses

Pot de l'Amitié.

L'Assemblée Générale débute à 20h40.

Le Président remercie chaleureusement les adhérents présents. Le décompte des présents ou représentés est réalisé. La Compagnie d'arc comporte 67 adhérents.

14 personnes sont présentes et 10 ont envoyé leur pouvoir. Le quorum de 1 quart des votants (17) étant atteint l'Assemblée Générale peut se tenir et les votes seront validés.

## ➤ 1 : Rapport Moral

Christine ROBIN, Présidente en exercice débute son rapport moral.

### 1/ Elle présente l'effectif de la Compagnie d'arc qui est encore en hausse.

Cette année, 67 personnes ont pris une adhésion à notre Compagnie, contre 57 la saison précédente et 44 il y a deux ans. Nous avons dénombré 72% de renouvellements et 28% de créations, principalement des jeunes

En ce qui concerne la répartition hommes/féminines, nous avons un effectif de 51 hommes et 16 femmes. Les féminines représentent 24% des adhérents alors que ce pourcentage était 33% la saison dernière. A noter néanmoins que sur le plan du département de Seine et Marne, la moyenne des féminines est de 28% (en hausse) et au niveau national le taux est de 29%. Notre effort financier en faveur des féminines (réduction de 30€ pour chaque nouvelle adhésion) reste très appréciée et facilite leur inscription. Il faut donc persévérer.

Notre Compagnie a accueilli 24 jeunes contre 21 la saison dernière, et 13 en 2016. Les jeunes représentent 36% de notre effectif. Le pourcentage des licenciés jeunes sur le département de Seine et Marne est de 37% et de 42% sur le plan national.

### 2/ Le Comité de Direction s'est réuni 11 fois.

Certains de ses membres ont participé à 5 réunions auprès des deux Mairies et du SIS. La Compagnie d'arc a participé à l'Assemblée Générale du Comité départemental de Tir à l'Arc qui s'est déroulée le 10 février.

Comme chaque année, la Compagnie d'arc a participé au déroulement du Marathon de Sénart du 1<sup>er</sup> mai (merci à Alain TALLEMET d'y avoir participé d'une manière volontaire). Elle sera aussi présente à la fête de la ville organisée le 23 juin par la mairie de Cesson. Ces participations sont un des critères d'attribution de subventions par le SIS pour une somme de 150 euros.

La Compagnie a également participé au forum des associations, à Vert St Denis (septembre 2017) et à la cérémonie de « remise des récompenses » organisés par le SIS. Cette année nous avons mis à l'honneur Sandrine MONROY pour récompenser ses performances, son courage et sa persévérance (suite à une blessure à un concours).

Nous avons répondu favorablement au Comité Départemental pour l'organisation de la 2<sup>ème</sup> étape du tournoi jeune du secteur N° 5. Ainsi nous avons accueilli 23 jeunes compétiteurs et de nombreux parents, le 4 avril 18. Ce type de manifestation contribue à valoriser notre Compagnie et motive nos jeunes à participer aux concours. Je remercie tous les archers volontaires qui nous ont soutenus ce jour-là (Christian, Pascal, Lionel, Bernard, Michel, Lucille, Damien) et je remercie le SIS qui nous a permis d'organiser « au pied levé » ce concours.

Pour les animations internes, la Compagnie d'arc a organisé cette année:

- ❖ Pot de bienvenue au mois d'octobre

- ❖ Tir de Noel pour les jeunes
- ❖ Tir de la Saint Sébastien et repas de la Saint Sébastien
- ❖ Une demi-journée dédiée au passage des flèches de progression
- ❖ Tir de l'Abat Oiseau en avril
- ❖ Ainsi que le traditionnel repas champêtre le 24 juin
- ❖ Initiation en faveur de personnes à mobilité réduite de 2X2h les 29 juin et 2 juillet

Au-delà, le Bouquet Provincial a eu lieu à Angy le 20 mai. 3 archers de notre Compagnie ont participé au défilé.

3/ Christine évoque le contrat d'objectifs renouvelé le 2 janvier 18 pour 3 saisons sportives et donc se termine en décembre 2020.

Ce contrat nous assure 4500€ de subventions sur 3 saisons. La subvention a été maintenue au même niveau que sur le précédent contrat d'objectifs ce qui s'avère exceptionnel. Le SIS a qualifié notre dossier comme le plus complet et le mieux réalisé. Au-delà, une dotation supplémentaire a été allouée à la Compagnie. Elle sera utilisée soit pour l'acquisition d'une cible mobile, soit pour du matériel d'archerie à destination des jeunes plus spécifiquement. Le travail rigoureux de l'équipe dirigeante a donc porté ses fruits en faveur de notre Compagnie.

3 objectifs ont été définis: 1/ les jeunes ; 2/ les féminines et en 3 : les personnes à mobilité réduite.

Pour 2018, les objectifs sont globalement atteints.

#### Objectif n°1 : les jeunes

- > « Avoir au moins un « poussin qui participe à au moins un concours » oui
- > « Avoir 7 jeunes qui participent à au moins un concours » oui largement
- > « Avoir 4 jeunes qui participent à au moins trois concours » oui
- > Christian DUARTE, notre Secrétaire Général a largement contribué à ce succès, en mobilisant chaque mercredi les enfants et les parents sur des concours. Par ailleurs nous les avons accompagnés physiquement le plus possible sur les lieux des différents concours afin de les encourager et de répondre à leurs questions et de s'assurer qu'ils se fassent plaisir. Au-delà, nous avons amélioré le matériel des jeunes en perfectionnement. Tous ont pu avoir à leur disposition un arc semi compétition complet
- > 15 jeunes ont participé à au moins un concours ce qui est très supérieur à nos objectifs,
- > 12 jeunes ont participé à au moins deux concours
- > Notre poussin a participé à 4 concours

#### Objectif n°2: les féminines

- « Avoir 7 femmes (jeunes et adultes) qui participent à au moins 1 concours » oui
- « Avoir 5 femmes (jeunes et adultes) qui participent à au moins 2 concours » oui
- « Obtenir un podium en équipe au Département » partiellement atteint

8 féminines ont participé à au moins 1 concours.

7 féminines auront participé à au moins 2 concours à la fin de la saison sportive.  
L'équipe féminine DD a été constituée. Elle a été classée 1<sup>ère</sup> en salle et en fédéral.  
Malheureusement elles n'ont pas pu participer au FITA. En effet pour le moment les féminines tirant à 70m ne sont que 4. Il n'a pas été possible de les mobiliser sur la date du FITA.  
Mais au-delà, elles se sont montrées très présentes sur les pas de tir en compétition !

Malgré une diminution de notre effectif féminine, nous parvenons à atteindre globalement nos objectifs.

A noter, les performances de Sandrine MONROY et de Myriam DORILLEAU que Pierre évoquera par la suite.

### Objectif n°3:le handicap

« Rédaction d'une convention » OK

« Initiation sur 4 heures de 6 personnes » OUI

Une convention de « mise à disposition d'un entraîneur diplômé FFTA en faveur des usagers en situation de handicap, de l'accueil de jour APF de Brie-Comte-Robert » a été signé le 15 novembre 2017.

L'initiation s'est déroulée le 29 juin et le 2 juillet 2018 en deux fois 2 heures, encadrée par un entraîneur diplômé. 10 personnes ont reçu cette initiation dont 7 femmes. .A noter que les bénéficiaires de cette initiation ont participé financièrement à hauteur de 5€.

Nous avons envisagé 3 séances de 2 heures d'initiation/découverte mais il n'a pas été possible de faire coïncider les disponibilités de l'entraîneur, du gymnase, et du centre d'accueil de jour, malgré de nombreux échanges téléphonique ou par mail. Nous tenterons d'anticiper ce problème et de proposer des dates dès le mois de septembre prochain.

### Au delà

- Notre site web donne entièrement satisfaction sous l'impulsion d'Emmanuel SOINNE. Malgré quelques difficultés techniques en début de saison.
- Le bilan financier sera établi par notre Trésorier, Jean-Claude BOUSSARIE en point 2 de l'ordre du jour.
- Le bilan sportif sera dressé par Pierre PLE.
- Olivier CARTOT a entretenu de bonnes relations avec nos partenaires, qui ont renouvelés leur soutien à notre Compagnie d'arc et s'est beaucoup investi dans l'organisation des festivités.
- Grâce à l'informatisation du matériel d'archerie par Myriam, la gestion du stock est simplifiée et permet une bonne gestion en ce qui concerne les achats à prévoir.

- Et enfin tous les comptes rendus rédigés par Christian DUARTE notre secrétaire général et validés par notre CA sont accessibles sur notre site. Christian est très disponible et me seconde dans mes missions.

### ➤ 2 : Départ/arrivées des membres du CA

Emmanuel SOINNE ... Manu, a soutenu notre Compagnie d'arc en offrant beaucoup de son temps et de son énergie pendant plus de 20 ans. Je tiens sincèrement à le remercier pour ses valeurs de rigueur, de respect, de simplicité, pour son assiduité, pour la création et la gestion de notre site internet qui nous permet de communiquer entre nous mais également de communiquer à l'extérieur.

Ses responsabilités professionnelles ne lui permettent plus de poursuivre sa présence au sein de notre CA et il souhaite céder sa place.

Myriam DORILLEAU se propose de prendre le relais nous la remercions.

Yann DEHECQ, Damien CARTOT et Lucille DECOIN se propose d'enrichir le nombre des membres du CA et de s'investir auprès de notre Chère Compagnie. Nous les remercions et leur souhaitons la bienvenue au Conseil d'Administration. L'arrivée de nouveaux membres permet de rester dynamique dans nos choix.

Chacun aura un rôle à jouer :

- Damien sera chargé de la gestion du matériel et du stock des polos et polaires
- Yann viendra en soutien à Christian dans l'accompagnement sportif des jeunes et de leur matériel
- Lucille viendra en soutien de la Présidente dans l'organisation et la logistique des festivités.

Conformément à notre statut leur intégration doit être validée par votre vote.

Notre Présidente passe ensuite la parole au trésorier

### ➤ 3 : Rapport financier et cotisations

Jean Claude BOUSSARIE fait le bilan financier détaillé de l'année écoulée.

Il rappelle que les comptes de la Compagnie se font du 1er juin au 31 mai de l'année suivante, ce qui ne correspond pas complètement à une année sportive et explique des écarts dans les rentrées et sorties (subventions SIS et prestations externes par exemple).

Les dépenses ont été quasiment du même ordre que la saison précédente, mais les revenus augmentent de 19,8 %, essentiellement dus à l'augmentation du nombre d'adhérents.

L'année dégage un résultat négatif de 1080,28 € (à comparer au résultat négatif de 4180,49 € de la saison précédente).

Il explique que les dépenses les plus importantes sont liées aux prestations externes fournies par les 2 entraîneurs Guillaume et Lomri. Toutefois ces dépenses sont entièrement couvertes par les recettes liées aux encadrements jeunes, initiations et perfectionnements adultes, ainsi que les différentes subventions reçues.

En conclusion:

- > les cotisations (augmentées pour la saison 2016-2017) restent inchangées,
- > la Compagnie assume la totalité des frais d'inscription des archers aux différents concours,
- > la baisse de première cotisation pour les féminines est maintenue.

La licence des jeunes s'élève à 85€.

La licence des adultes s'élève à 130€.

Pour les jeunes, les arcs sont prêtés 2 ans maximum, puis loués 100€/m, 2 ans maximum.

Pour les adultes en deuxième année, les arcs sont loués 100€ pour la période de septembre à juin.

Le chèque de caution est de 200€ pour les arcs prêtés ou loués.

#### > 4 : Initiation /Perfectionnement

La Présidente reprend la parole.

1/ 6 personnes ont participé à l'initiation du jeudi soir

2/ 23 jeunes répartis en deux groupes (12 au premier groupe d'initiation et 11 au deuxième groupe de perfectionnement). En raison du nombre de demandes d'adhésions des jeunes débutants, nous avons dû procéder à un tirage au sort.

L'assiduité des jeunes a été assez bonne globalement.

Notre encadrant a fait passer les flèches blanches de progression sportive. Les flèches supérieures et la blanche pour ceux qui ne l'avaient pas encore obtenue, ont été passées pour les jeunes qui le souhaitent durant la demi-journée dédiée à cela, afin qu'ils mesurent l'amélioration de leurs performances. Un grand nombre de parents ont participé à cette demi-journée afin d'encourager leur enfant.

14 jeunes ont souhaité passer les flèches de progression

- > 10 jeunes ont obtenu le 1er niveau (flèche blanche)
- > 1 jeune a obtenu le 2ème niveau (flèche banche et flèche noire)
- > 1 jeune en perfectionnement a obtenu le 3<sup>ème</sup> niveau (flèche bleue)
- > 1 jeune en perfectionnement a obtenu le 4<sup>ème</sup> niveau (flèche rouge)
- > 1 jeune en perfectionnement a obtenu le 5<sup>ème</sup> niveau (flèche jaune)

4 adultes débutants ont obtenu le 1er niveau et deux d'entre eux ont décroché le 2ème niveau. Une grande partie de nos jeunes en perfectionnement renouvellent leur adhésion pour la saison prochaine. D'autres passent leur BAC et ne savent pas encore si leur emploi du temps leur permettra de poursuivre.

En ce qui concerne les jeunes débutants pour le moment 4 ont répondu favorablement.

3/ 14 personnes ont participé au perfectionnement du mardi soir avec satisfaction dont 3 féminines.

4/ L'encadrement des jeunes pour l'initiation/perfectionnement a été pris en charge par Lomri M'LIK le mercredi. Il sera présent la saison prochaine mais n'est pas certain de pouvoir assurer la suivante en raison d'un projet de déménagement et/ou un départ en formation professionnelle.

Selon le nombre de jeunes, un créneau commun de 2h ½ pourrait être mis en place, afin de mutualiser les heures de présence de l'entraîneur.

La cotisation annuelle pour accéder à cet entraînement de qualité s'élève à 120€/an.

L'initiation des adultes était assurée par Guillaume HUMETZ (BE) le jeudi soir (150€ pour l'année). La saison prochaine, ce groupe sera pris en charge par Pascal RAVAILLE et Sandrine MONROY, dans le cadre de leur formation d'entraîneur 1, financée par la Compagnie. Ils se sont engagés sur deux ans.

Le perfectionnement des adultes du mardi soir continue à être encadré par Guillaume HUMETZ (200 €/an).

## > 5 : Compétitions

**Les jeunes** : nombre de concours et podiums

NOMS	Nombre de concours	Nombre de podiums	catégorie
TOURTE Kévin	2	-	Cadet
BLAIZOT Maxime	2	1	Cadet
DOUCE Loona	2	-	Cadette
GIORGETTI Julian	5	3	benjamin
PENNEC Tiouan	1	1	Cadet
UCAR Rohat	2	1	Cadet
PIET Margaux	1	-	cadette
CARTOT Damien	3	3	Junior
PEETERS Damien	2	-	Minime
VUILLEMIN Raphael	4	3	Benjamin
TOUTAIN Guillaume	2	-	Cadet
CAUZIQUÉ Mael	4	-	Minime
RADI Yanis	1	-	benjamin
FOUQUET Célia	5	1	Cadette
LAINNE Joris	4	2	Poussin
15	40	15	

Cette saison a été très honorable en terme du nombre de compétiteurs chez nos jeunes et au nombre de participations à des concours. En parallèle les résultats des podiums ne sont pas au rendez-vous. Nous mettons un accent sur le plaisir des jeunes lors des concours et nous ne souhaitons pas leur mettre la pression sur la réussite à tout prix. Néanmoins certains jeunes

débutants se sont trouvés en difficultés en raison de leur matériel (branches) non adapté à la distance requise. Nous devons remédier à cette situation afin de ne pas décourager ces jeunes.

### Les adultes :

La parole est donnée à Pierre PLE qui nous fait la synthèse des départs et des performances des archers.

Le nombre de concours réalisé est sensiblement identique à celui de la saison passée.

Pour les podiums Sandrine MONROY et Pascal RAVAILLE en totalisent chacun neuf.

Notons aussi, ainsi que pour Myriam DORILLEAU, leurs très bonnes performances aux championnats départementaux et régionaux. Tous les 3 sont qualifiés sur certains championnats de France.

	Nbres de départ		Nbres d'archers	
	2016/2017	2017/2018	2016/2017	2017/2018
Salle	76	92	16	26
Fédéral	42	20	15	12
FITA	19	17	9	7
Field	13	3 ou 4	3	1 ou 2
Beursault	10	18	8	15
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>151</b>	<b>20</b>	<b>27</b>

Nbres de Podiums	
P. Ravaille	9
S. Monroy	9
P. Devigne	4
D. Cartot	3
M. Dorilleau	3
C. Robin	2
B. Aioldi	1
P. Plé	1
L. David	1
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>

Performances		
Championnat 77		
Salle	S. Monroy	1ère
Fédéral	S. Monroy	1ère
FITA	S. Monroy	1ère
FITA	P. Ravaille	3ème
Beursault	M. Dorilleau	1ère
Championnat IDF		
Beursault	S. Monroy	3ème
Fédéral	S. Monroy	2ème
FITA	S. Monroy	2ème

Sélections aux championnats de France	
P. Ravaille	FITA Scratch classique Fédéral
S. Monroy	FITA Scratch classique Fédéral
M. Dorilleau	Beursault



## > 6 : Equipements/Horaires

Les horaires en salle sont reconduits pour la saison prochaine soit :

- > Mardi soir 20H30 / 22h30 réservé au perfectionnement adultes
- > Mercredi 16H 00 / 19 H 00 (initiation et perfectionnement enfants et entrainement pour tous (les cibles amovibles permettent d'effectuer des tirs dans les deux sens).
- > Jeudi 20h30 / 22h30 initiation adultes et entrainement pour tous
- > Samedi 9H00 / 12 H entrainement pour tous
- > Comme chaque année, des créneaux supplémentaires le dimanche matin.

A noter : le SIS nous met en garde concernant la fréquentation les samedis et les dimanches

Les arcs prêtés pour 2017/2018 sont restitués afin d'être remis en état pour l'année prochaine.

Néanmoins les archers adultes qui reprendront une adhésion l'année prochaine sont autorisés à conserver leur arc cet été.

Il en est de même pour les jeunes en perfectionnement sous la condition de ne jamais tirer sans la présence d'un adulte. Un mail sera adressé aux parents afin de les alerter sur ce problème de sécurité.

## > 7 : Votes

Chaque point a été débattu et la Présidente propose aux membres présents de voter.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

L'intégration Lucille DECOIN, Damien CARTOT, Yann DEHECQ en qualité de membres du CA est votée nominativement et indépendamment à l'unanimité des présents ou représentés.

## > 8 : Perspectives

Notre Compagnie d'arc fêtera ses 50 ans en 2019. Nous nous devons d'honorer et de célébrer cet évènement.

Nous envisageons une exposition à la mairie de Cesson et à la mairie de Vert-Saint-Denis sur l'histoire de notre Compagnie et les traditions ancestrales soit la Saint Sébastien, le Tir à l'oiseau, le bouquet provincial, avec un vernissage officiel.

Nous projetons également une grande journée porte ouverte/découverte des différentes disciplines de l'arc autour d'un parcours ludique (3D, campagne, ...). Les participants accumuleraient des points leur permettant de gagner des lots. La population au sens large serait invitée ainsi que les employés de nos sponsors, les élus, le personnel des deux communes et du SIS.

Il s'agit d'un très gros chantier. L'image même de notre Compagnie est concernée et je compte sur tous les archers pour nous soutenir dans l'organisation de ces festivités.

➤ 9 : Points divers

➤ Saluons notre nouvelle reine Sandrine MONROY.

➤ 10 : Remise des récompenses

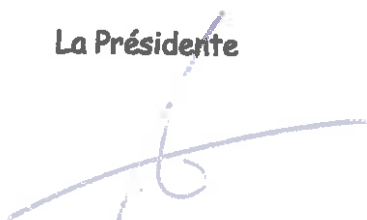
Il n'y a pas de récompense à remettre.

Un rappel sera fait aux archers pour qu'ils se manifestent auprès de Pierre.

Tous les points de l'ordre du jour ont été examinés. La nouvelle Présidente/Capitaine remercie de leur confiance les archers, remercie également le SIS et propose de lever l'Assemblée Générale et de partager tous ensemble le pot de l'amitié. Bonnes vacances à toutes et tous.

L'Assemblée Générale est close à 22h10.

La Présidente



Christine ROBIN

le Secrétaire



Christian DUARTE

Le Trésorier



Jean-Claude BOUSSARIE